

Droit de succession des algeriens en france

Par younsoureddine, le 05/10/2008 à 10:45

Droit de succession

Je suis de nationalité algérienne mon père est décédé depuis le 21 fevrier 2004 est avais deux femmes.

Propriétaire de biens immobiliers en France (Paris) je cherches comment faire pour faire la succession de ces biens qui sont géré par un agence immobilière (locations) en plus d'un bien qui en copropriété à 25 % des parts.

Par Marion2, le 05/10/2008 à 11:26

Les biens étant en France, il faut que vous contactiez un notaire en france.